

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 4 mai 2015 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Est absent:

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 00, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2015-05-075

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2015-05-076

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
13 AVRIL 2015**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 13 avril 2015 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2015-05-077

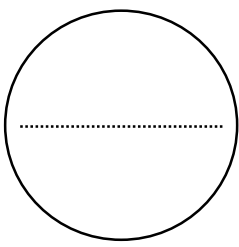
**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
4 MAI 2015**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 13 avril 2015. Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois d'avril 2015 soient acceptés au montant de **15 050,93 \$** et que les comptes à payer en date du 4 mai 2015 soient payés au montant de **42 608,49\$**.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DU RAPPORT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31
MARS 2015**

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose le rapport trimestriel des revenus et des dépenses du 1^{er} janvier au 31 mars 2015.



rés : 2015-05-078

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DU 11 AU 14 MAI 2015

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le bureau municipal situé au 300, St-Patrice, soit fermé au public durant la période s'échelonnant du 11 au 18 mai 2015 inclusivement.

ADOPTÉE

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – 31 MAI AU 6 JUIN 2015

Le ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire informe la population que la Semaine de la municipalité 2015 se déroulera du 31 mai au 6 juin prochain. Plusieurs activités se tiendront à ce titre dans la province.

RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS D'AVRIL 2015

Durant le mois d'avril, les employés des travaux publics de la municipalité ont notamment effectué les travaux suivants:

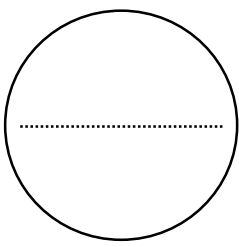
- Réparation de nids-de-poules détectées;
- Ménage du vieux garage;
- Réparation d'accotements;
- Faire les tests trimestriels de la génératrice des stations de pompage;
- Démontage de la plateforme de contournement du poteau (coté trottoir) pour le déneigement;
- Changement des pneus d'hiver pour ceux été des camions;
- Démontage des équipements à neige;
- Montage des filets de tennis ;
- Montage et préparation des équipements à gazon;
- Faire des réparations sur le tracteur John Deere;
- Assister à deux réunions avec la firme Anthropie;
- Rangement des équipements d'hiver dans le vieux garage;
- Changement des brosses sur balai mécanique en vue du nettoyage des rangs;
- Déchargement des équipements vendus dans la remorque arrière;
- Réparation des pancartes de signalisation;
- Installation des d'os d'ânes temporaires dans la rue Hamelin;
- Installation de la tuyauterie pour le système de déphosphatation de l'usine d'épuration;
- Nettoyage du petit parc Hebert;
- Faire des réparations du souffleur à neige et le peinturer;
- Commencer les travaux en vue de l'installation de la borne sèche au vieux garage;
- Changement d'huile des tracteurs à gazon + aiguisage des lames;
- Assistance à l'inspecteur une fois par semaine pour la prise du taux d'oxygène dissous des bassins d'épuration.

rés : 2015-05-079

SCELLEMENT DE FISSURES D'ASPHALTE – ENTRETIEN PRÉVENTIF 2015

Attendu qu' il est opportun de procéder à des travaux de scellement des fissures d'asphalte sur certains chemins municipaux;

3691



Attendu que M. Sylvain Boucher, Coordonnateur des travaux publics, a demandé des prix à trois fournisseurs pour ces travaux, soit à L'Équipe Marcil Inc., à Gestion Pavex et au Groupe Lefebvre;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger le contrat de gré à gré pour des travaux de scellement des fissures d'asphalte aux emplacements prévus sur les rangs St-Paul, Ste-Mélanie, St-Pierre Ouest, St-François et St-Jean, représentant approximativement 10 000 mètres linéaires, à Groupe Lefebvre, tel que recommandé, pour un montant de 1,60 \$/mètre linéaire, plus taxes, et ce, puisque la soumission correspond à une contrepartie répondant aux demandes de la municipalité.

ADOPTÉE

rés : 2015-05-080

ACHAT REGROUPÉ ORGANISÉ PAR LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE – SEL DE DÉGLAÇAGE

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement de se joindre au regroupement organisé par la MRC des Jardins-de-Napierville relativement à l'achat de sel à déglacage pour l'hiver 2015-2016 et de leur confier la gestion contractuelle en découlant, et ce, pour combler nos besoins correspondant à une quantité approximative de 350 tonnes métriques.

ADOPTÉE

rés : 2015-05-081

ACHAT REGROUPÉ ORGANISÉ PAR LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE – TRAVAUX DE PAVAGE ET DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement de se joindre au regroupement organisé par la MRC des Jardins-de-Napierville relativement aux travaux de pavage et de réfection de chaussée et de leur confier la gestion contractuelle en découlant, et ce, pour combler nos besoins 2015.

ADOPTÉE

rés : 2015-05-082

DÉROGATION MINEURE N° 2015-L5158386-01 AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

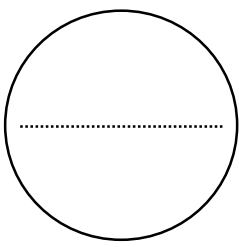
Considérant la demande de dérogation mineure (*Ref : n° 2015-L5158386-01*) au règlement de lotissement visant à lotir de façon homogène une zone d'îlots déstructurés tout en respectant la marge latérale minimale de cinq (5) mètres pour l'étable;

Attendu que l'article 18 du *Règlement sur le lotissement* prévoit que la dimension minimale des lots doit respecter les normes (superficie, largeur et profondeur minimales) indiquée au tableau 1 et 2 et qu'au tableau 2 prévoit que la largeur minimale du frontage du lot dans la zone A-3 doit être de quarante-cinq (45) mètres;

Attendu que si acceptée, la demande de dérogation mineure permettrait que cette largeur soit d'approximativement trente-sept (37) mètres;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que la présente demande ne peut causer aucun préjudice aux résidences environnantes et recommande l'approbation de la demande;

Attendu que la municipalité a publié un avis public à deux endroits publics



le 18 mars 2015 dans la municipalité ainsi qu'une parution dans le journal local tel que prescrit par la loi;

Attendu qu' aucune personne présente dans la salle ne s'oppose à la présente demande de dérogation mineure;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2015-L5158386-01 au règlement de lotissement.

Nota : Aucune personne présente dans la salle ne s'oppose à la présente demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE

rés : 2015-05-083

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR L'ALIÉNATION ET LE LOTISSEMENT DU LOT 5 158 341

Considérant la demande à la CPTAQ du propriétaire du lot 5 158 341 du Cadastre du Québec relative à l'aliénation et au lotissement dudit lot;

Attendu que le projet faisant l'objet de la demande est en partie de vendre 40 arpents de terre à un acheteur qui deviendrait locateur de l'actuel propriétaire en vue de maintenir les activités de culture sur la terre;

Attendu que le projet vise aussi à agrandir la municipalité en terme résidentiel sur environ 10 arpents, soit d'utiliser une portion de la zone verte pour un éventuel projet de développement résidentiel;

Attendu que ce 10 arpents n'est pas situé dans un des îlots déstructurés de la municipalité;

Attendu que la deuxième partie du projet est non conforme à la réglementation municipale en vigueur;

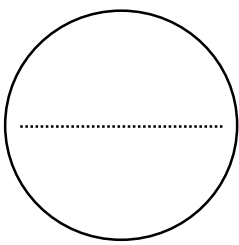
En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement de ne pas appuyer la présente demande puisque le projet est non conforme à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU MOIS D'AVRIL 2015

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Intervention première répondant	9
Entretien d'équipe	5
Inspection vad	5
Accident de la route	2
Feu de débris non conforme	0
Formation continue	5
Alarme incendie	1
Prévention résidentielle	débutée
Comité SST	0
Réunion de service	1
Appel de feux	0
Certification PR	0
Entraide	3
Évacuation	1



rés : 2015-05-084

EMBAUCHE DE MME MANON DEMERS AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE - EMPLOI D'ÉTÉ À DURÉE DÉTERMINÉE

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'embaucher Mme Manon Demers au poste d'adjointe administrative/emploi d'été à durée déterminée, du 19 mai 2015 au 31 juillet 2015 à raison de 28 heures par semaine et d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant.

ADOPTÉE

rés : 2015-05-085

EMBAUCHE DE MME NINON GAGNÉ AU POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'embaucher Mme Ninon Gagné au poste d'Agente de développement des loisirs de Sherrington, dès le 5 mai 2015 et pour une durée indéterminée et d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant.

ADOPTÉE

rés : 2015-05-086

GRADUATION DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE ST-PATRICE – 18 JUIN 2015

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'offrir un gâteau pour les finissants 2015 de l'école St-Patrice pour les féliciter de leur graduation, et ce, selon un budget ne dépassant pas 100 \$.

ADOPTÉE

BILAN DES ACTIVITÉS DE LA PATINOIRE

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'activités de la Patinoire du Centre Multi-Récréatif de Sherrington.

rés : 2015-05-087

1000 KM DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE 2015 – PARTICIPATION DE M. STÉPHANE BILLETTE

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'offrir un don de 100 \$ à M. Stéphane Billette afin de l'aider à amasser des fonds pour le Grand Défi Pierre Lavoie 2015.

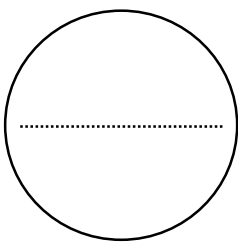
ADOPTÉE

rés : 2015-05-088

COMITÉ DE LA ST-JEAN – DEMANDE DE DONS

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'offrir la somme de 9 000 \$ et un soutien en ressources humaines au Comité de la St-Jean 2015 afin que celui-ci puisse organiser et financer une programmation d'activités à dispenser à la population le jour de la tenue des festivités de la Fête Nationale.

ADOPTÉE



rés : 2015-05-089

DÉPÔT D'UNE OFFRE D'ACHAT DE CYLINDRES DE FIBRE DE CARBONNE À LA VILLE DE SAINT-CONSTANT

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement de mandater M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du service incendie, pour déposer une offre à la Ville de Saint-Constant pour l'achat de cylindre usagers 2216psi (référence : soumission no 2105SSI-01) pour un montant ne dépassant pas la somme budgétée pour l'année 2015 dans le compte de grand-livre 02-220-01-520.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

Mme Nancy Boissy : Mme Boissy veut savoir pourquoi une commande de repas a été faite auprès d'un restaurant de Napierville lors d'un dîner d'employés plutôt qu'à son restaurant.

M. Daniel Laplante : M. Laplante souhaite connaître les dates où le ministère des Transports prévoit faire effectuer le nettoyage des rue avec le balai-brosse.

M. Daniel Laplante : Quels sont les développements pour les travaux de réfection et de prolongation des trottoirs.

M. Yves Riel : M. Riel demande si la municipalité a assumé la dépense relative à la rémunération des pompiers lors de l'entraide qui a été déclenchée à Beauharnois.

M. Yves Riel : demande qui fait les cédules des employés des travaux publics.

M. Sylvain Tétrault : questionne le conseil relativement à l'entretien du terrain de balle, de la publication d'article communautaire dans l'Info-Municipal et à l'émission de permis de brûlage.

M. Éric Riel : M. Riel demande quel est le montant qui sera accordé au Comité des loisirs en comparant la somme allouée au Comité de la St-Jean.

M. Pascal Lévesque : M. Lévesque informe le conseil sur le danger concernant la circulation de jeunes enfants sur la route 219 vers 15h00 tous les jours. Certains enfants jouent et font du vélo près des véhicules et parfois dans la voie de circulation.

M. Lévesque s'informe des coûts énergétique de la patinoire et des dépenses qu'a occasionné la saison hiver 2014-2015.

M. Éric Riel : M. Riel demande si les employés des travaux publics pourraient nettoyer les feuilles sur le terrain de tennis.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 17 sur une proposition de Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 mai 2015.